

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

VOTRE SÉJOUR AU ROYAUME-UNI

PASSEPORT, VISAS ET DOUANES

Pour entrer au Royaume-Uni, le voyageur européen doit comme auparavant être muni d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité (à condition de bénéficier du statut de résident européen au Royaume-Uni) en cours de validité.

SANTÉ

Il est recommandé d'être à jour des vaccinations diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) et rougeole-oreillons-rubéole (ROR).

Afin de pouvoir bénéficier d'une prise en charge par la Sécurité sociale des soins médicalement nécessaires pendant le séjour au Royaume-Uni, les Français de passage doivent être munis d'une carte européenne d'assurance maladie (CEAM), à demander à leur caisse locale au moins 15 jours avant le départ. La CEAM reste valable depuis la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, son utilisation étant prévue par le nouvel accord de commerce et de coopération.

LANGUE

Anglais

DÉCALAGE HORAIRE

GMT +1, soit 1 heure en moins : quand il est 12h00 à Paris, il est 11h00 à Londres.

ÉLECTRICITÉ

Le courant est du 240 V. Les prises sont plus grosses et munies de fusibles. Les adaptateurs sont faciles à trouver dans les gares, les aéroports ou sur le bateau pendant la traversée. Notez que les prises anglaises sont munies d'interrupteurs.

TÉLÉPHONE

- De la France vers la Grande-Bretagne : 0044 + area code de la ville (sans le 0) + numéro du correspondant
- De la Grande-Bretagne vers la France : 00 + 33 + numéro du correspondant à 9 chiffres que ce soit pour une ligne fixe ou un portable (ne pas composer le 0 initial)

MONNAIE

Livre Sterling

1,00 GBP = 1,167 €

1,00 € = 0,85 GBP

SÉCURITÉ

La police britannique lutte activement contre les comportements antisociaux sur la voie publique et en particulier contre les agressions physiques, notamment chez les jeunes.

Il est interdit de porter ou transporter une arme blanche (couteau de poche, surtout avec mécanisme bloquant la lame, pointe, cutter, etc.), du gaz de défense ou toute substance chimique susceptible d'être considérée comme une arme (acide).

Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus.

En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Nous vous recommandons :

- de privilégier les trottoirs à contresens de la circulation (cas de vol à la tire par des conducteurs de scooters)
- d'éviter de se promener seul, de nuit, dans certains quartiers excentrés ou d'emprunter des rues isolées dans les grandes villes
- de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger »
- de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance
- d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a
- d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et nous transmettre une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires

Pour toutes urgences :

- Police, pompiers, ambulance : 999

Une permanence consulaire peut intervenir en cas d'urgence :

Ambassade de France au Royaume-Uni

58 Knightsbridge SW1X 7 JT - Londres

Tel : +44 20 70 73 1000

Courriel : ecrire.londres-fslt@diplomatie.gouv.fr